

Evaluation du risque de non-atteinte en 2015 des objectifs de la DCE pour les masses d'eaux maritimes de Bretagne

Descripteur		Valeur minimum de la note	Valeur maximum de la note	gravité de fait
Hydrodynamique	Vitesse maximale des courants de marée, en marée moyenne	0	5	5
	Vitesse résiduelle de marée, en marée moyenne	0	3	3
	Exposition à la houle	0	2	2
	Mélange	0	5	5
	Panache fluvial	0	1	1
	Renouvellement	0	2	2
Nature des fonds	Faciès dominant des fonds	0	10	10
Géomorphologie	Type de côte	0	5	5
Richesse biologique	Herbier, maërl, gisement, prairie, frayère, nourricerie	1	15	15
	Intérêt pour le transit des salmonidés	0	5	5
Statut de protection	Espaces protégés, inventaires écologiques	0	2	2
Usage	Pêche à pied	1	3	3
	Cultures marines	0	1	1
Agriculture	Pourcentage de surface potentiellement épandable des cantons limitrophes	0	2	2
	Apport d'azote animal par hectare des cantons limitrophes	0	2	2
	Risque phytosanitaire par ha de SAU des cantons limitrophes	0	2	2
Urbanisation	Densité de population des cantons limitrophes	0	4	4
Ports	Ports militaires, de commerce, de pêche et de plaisance	0	4	4
Emissaire de STEP urbaines	Apports en azote et phosphore totaux	0	6	6
Cours d'eau	Débits moyens et apports moyens en azote et phosphore totaux	0	20	20
Surveillance	Impact potentiel dû au degré de protection du littoral	1	2	2
Effluents liquides des ICPE	Apport net des substances inhibitrices des cantons limitrophes	0	2	2
	Apport net en METOX des cantons limitrophes	0	2	2

A la première lecture, ce tableau ressemble plus à un catalogue « à la Prévert » qu'à une liste de facteurs de risque. A l'analyse, de nombreuses et graves incohérences sautent aux yeux :

1. pourquoi certains facteurs de risque ne sont-ils renseignés que pour « les cantons limitrophes » ? Les pollutions venant de l'amont des bassin versants et véhiculées par les fleuves étant aussi importantes sinon plus pour les masses d'eau marines côtières que les pollutions de la façade maritime.
2. pourquoi seuls les apports d'azote d'origine animale sont-ils pris en compte et non les apports d'azote d'origine minéral ?

les gravités ou poids « de fait » attribués aux facteurs de risque ne sont discutés et argumentés d'aucune manière, même de façon rapide.